Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213500663-20260410-DEL47_2026-DE

CHARTRES
DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHARTRES-DE-BRETAGNE

Séance du vendredi 10 avril 2026

DELIBERATION N°47/2026
FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES – CONSEIL MUNICIPAL – COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

L'an deux Mil vingt-six, le 10 avril, le Conseil municipal de la Commune de CHARTRES-DE-BRETAGNE s'est réuni, en salle du Conseil municipal à la mairie de Chartres-de-Bretagne, sous la Présidence de Monsieur David LE BORGNE, Maire, après avoir été convoqué le 03 avril 2026 conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 18h30

Membres en exercices : 29
Présent(e)s : 23
Absent(e)s excusé(e)s avec pouvoir : 6
Absent(e)s : /
Votants : **29**

Présent.e.s (23) : M. LE BORGNE David, Mme BOUTEILLER Anne, Mme JOALLAND Dina, Mme RUBAUD Karine, M. RABEAU Oliver, Mme DAGORNE Jacqueline, M. BLOUIN Damien, M. BENDARRAZ Fathi, M. DANGÉ Roger, Mme GARNIER Katia, M. GIRAUD Paul, Mme HÉLIN Alexane, Mme LEMOINE Nathalie, Mme MAUTALENT Marie, M. PLOTEAU Fabrice, M. ROUAULT Eric, Mme SUHARD Jocelyne, M. ALLAIN Jérôme, Mme BONNET Catherine, M. DESPAS Jean-Pierre, Mme HANANE Ghizlane, Mme POULAIN Florence, M. ROGIER-GUILLEROT Matthieu

Absent.e.s ou excusé.e.s avec pouvoirs (6) :
Mme LEDUC Nolwenn donne pouvoir à Mme JOALLAND Dina
M. BOLZER Théo donne pouvoir à M. RABEAU Olivier
M. TONNELIER Jean-Yves donne pouvoir à Mme MAUTALENT Marie
Mme STRALKOWSKI Béatrice donne pouvoir à M. PLOTEAU Fabrice
Mme BENTZ Nathalie donne pouvoir à Mme POULAIN Florence
M. CORDEIRO Dominique donne pouvoir à Mme BOUTEILLER Anne

Absent.e.s (0) :

Secrétaire de séance : Mme BOUTEILLER Anne

La séance est levée à 20h20

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213500663-20260410-DEL47_2026-DE

N°47/2026 (5.3) : Fonctionnement des assemblées – Conseil municipal – Composition des commissions municipales

Rapporteur : Monsieur le Maire

En vertu de l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises à l'assemblée.

Monsieur le Maire est Président de droit de toutes les commissions. Chaque commission désigne une ou un Vice-Président qui peut les convoquer et les présider.

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, la composition des différentes commissions y compris la commission d'appel d'offres et les bureaux d'adjudication, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Monsieur le Maire propose la constitution de 3 commissions municipales avec 8 membres dont 2 membres issus de la minorité selon le coefficient de proportionnalité issu du scrutin municipal du 22 mars 2026 à savoir 76% des sièges pour la majorité et 24% des sièges pour la minorité.

Commission animation n°1 (Vie associative, enfance jeunesse, sport, culture, communication)	
RUBAUD Karine	CORDEIRO Dominique
BOLZER Théo	HELIN Alexane
BOUTEILLER Anne	POULAIN Florence
PLOTEAU Fabrice	BENTZ Nathalie

Commission aménagement n°2 (Grands travaux, urbanisme, environnement)	
TONNELIER Jean-Yves	ROUAULT Éric
BENDARRAZ Fathi	MAUTALENT Marie
DAGORNE Jacqueline	ALLAIN Jérôme
GARNIER Katia	DESPAS Jean-Pierre

Commission administration générale n°3 (Finances, personnel, administration générale)	
DAGORNE Jacqueline	GIRAUD Paul
BLOUIN Damien	SUHARD Jocelyne
JOALLAND Dina	ROGIER-GUILLEROT Matthieu
RABEAU Olivier	ALLAIN Jérôme

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213500663-20260410-DEL47_2026-DE

Ceci exposé

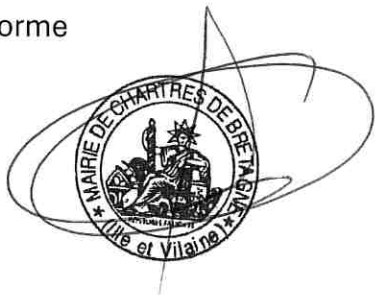
Vu l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Crée 3 commissions de 8 membres ;**
- **Approuve la constitution des commissions présentées ci-dessus.**

Pour extrait conforme

Le Maire



La Secrétaire

David LE BORGNE

Anne BOUTEILLER

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213500663-20260410-DEL47_2026-DE